

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1145

présenté par
M. Poignant-----
ARTICLE 43

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« les agents mentionnés aux 1° et 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.